



CANADIAN SOCIETY OF RESPIRATORY THERAPISTS

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES THÉRAPEUTES RESPIRATOIRES

Énoncé de position sur l'équité, la diversité et l'inclusion

Position

La SCTR reconnaît que chacun a droit au respect et à l'acceptation, sans parti pris.

La SCTR s'engage à valoriser et respecter tous ses membres, bénévoles et employés et à garantir une culture caractérisée par l'équité, la diversité et l'inclusion.

Raisonnement

La protection individuelle contre les préjugés et la discrimination est un droit humain fondamental. La SCTR reconnaît que des obstacles systémiques et structurels existent dans toute la société et qu'ils portent atteinte à ces droits fondamentaux dans certains cas. La mise en œuvre des principes d'équité, de diversité et d'inclusion peut aider à répondre aux causes de ces obstacles au sein de la SCTR et de la profession de thérapeute respiratoire.

Le but de cet énoncé de position consiste à affirmer que les principes directeurs d'équité, de diversité et d'inclusion sont garantis par la SCTR, mais aussi à définir la manière dont la Société, ses membres, ses bénévoles et ses employés veillent à ce qu'ils soient intégrés dans la pratique.

Les principes d'équité, de diversité et d'inclusion s'inscrivent dans l'exigence qu'ont les thérapeutes respiratoires de pratiquer avec indépendance et impartialité¹. Cette responsabilité prévoit que chacun dispose du même droit à être valorisé et respecté. La SCTR reconnaît que grâce à l'ouverture et au discours, les personnes ayant été traditionnellement marginalisées et/ou sous-représentées puissent faire valoir leurs droits à l'égalité, à la valeur et au respect. Cela permet à tous les membres, bénévoles et employés de la SCTR de participer et de contribuer pleinement à leur communauté.

En tant qu'organisme très diversifié, la SCTR s'engage à encourager une culture solidaire et inclusive parmi ses membres, ses bénévoles et ses employés. La valeur que les diverses expériences de la vie, les divers points de vue et expertises apportent à l'organisation et à la profession ne saurait être exagérée.

La SCTR reconnaît également que la réussite de l'organisme, ses réalisations et celles de la profession sont le résultat des contributions faites par ses divers membres. La diversité fait la force de la SCTR et de la profession.

Promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion au sein de la SCTR et dans tous les environnements de pratique est dans le plus grand intérêt de tous les thérapeutes respiratoires pour que chacun ait la même opportunité de participer et de contribuer. C'est grâce à un engagement complet que

l'innovation, la croissance et l'amélioration continues se produiront au sein de l'organisme et de toute la profession.

Comme cela est affirmé dans cet énoncé, un objectif principal de la SCTR consiste à s'assurer que tous les membres, bénévoles et employés reçoivent les mêmes opportunités au sein de l'organisme et de s'assurer qu'elle représente ses membres et les communautés qu'elle sert.

Recommandations

L'intégration de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans tous les aspects de la CSRT exigera le passage à l'action de tous ses membres, bénévoles et employés. Pour cela, la SCTR s'engage à aborder les grands domaines d'action suivants; chacun nécessitera des initiatives plus spécifiques couvrant l'ensemble des activités de la Société.

La SCTR :

- Créera des environnements qui favorisent la dignité et le respect de chaque membre, bénévole et employé.
- Favorisera des environnements dans lesquels les différences individuelles et les contributions de tous les membres, bénévoles et employés sont reconnues et valorisées.
- Participera à des initiatives qui garantissent de se tenir au courant de l'équité, de la diversité et de l'inclusion au sens large et dans le contexte de la profession de la thérapie respiratoire. Cela permettra d'établir des canaux de communication qui permettront à tous les membres de se faire entendre et permettra à leurs points de vue de guider la SCTR de manière pertinente.
- Veillera à ce que l'équité, la diversité et l'inclusion soient des priorités centrales qui s'intègrent dans les futures activités de planification stratégique et cela à chaque étape du processus. Cela garantira que les activités et les initiatives soient adéquatement éclairées par des perspectives générales qui soutiennent l'ensemble des membres d'une manière juste et équitable.
- S'engagera à examiner en permanence les politiques organisationnelles existantes et futures sous l'angle de l'équité, de la diversité et de l'inclusion. Tout processus qui appuie cet objectif sera mis en place pour s'assurer que ces principes soient des éléments durables du tissu de l'organisation.
- Les biais systémiques et structurels couvrent également des contextes hors de la SCTR où exercent les thérapeutes respiratoires, comme dans les milieux de soins de santé, les établissements d'enseignement et d'autres environnements de pratique.

La SCTR :

- Invitera tous les thérapeutes respiratoires à assumer un rôle de leadership pour faire avancer les principes d'équité, de diversité et d'inclusion au sein de leur propre organisme, institution et environnement de pratique.
- Encouragera chaque thérapeute respiratoire à pratiquer de manière à ce qu'il illustre des principes d'équité, de diversité et d'inclusion dans son environnement respectif.

- S'efforcera de développer et de faciliter l'accès des thérapeutes respiratoires à des soutiens à la pratique, ce qui leur permettra de faire preuve d'un leadership exemplaire, de collaboration interprofessionnelle et de soins cliniques.

Comprendre l'équité, la diversité et l'inclusion

L'équité est synonyme d'impartialité et de justice dans les résultats. Il s'agit de reconnaître les opportunités et de diriger les ressources/les services pour garantir des résultats égaux pour tous. L'équité n'est pas obtenue en offrant un traitement identique à tous malgré leur situation individuelle. On l'obtient plutôt en reconnaissant les différences individuelles : les idées exprimées, les expériences partagées, les histoires racontées qui sont reconnues et valorisées² et en supprimant les obstacles qui existent pour certains en raison des différences sociales ou culturelles⁴.

La diversité est un terme qui décrit les variations distinctes naturelles ou d'autres différences humaines qui influencent la socialisation. Les principales dimensions de la diversité comprennent l'âge, l'origine ethnique, le sexe, l'orientation sexuelle, les capacités/qualités physiques et la race. Les dimensions secondaires de la diversité comprennent la formation, la situation géographique, le revenu, l'état matrimonial, l'expérience et les croyances religieuses². La diversité fait également référence à l'inclusion, à la reconnaissance et à la valorisation des différentes perspectives qu'offrent ces différences, et à la capacité identique des personnes présentant ces différences à participer aux activités d'un groupe plus large³.

L'inclusion est une approche qui crée des environnements permettant à un groupe diversifié de se sentir accueilli, valorisé, respecté et soutenu. Elle exige que les différentes voix et points de vue soient entendus; elle exige aussi d'incorporer des connaissances et des perspectives différentes, et elle fait un effort conscient pour valider, honorer et respecter la diversité des points de vue, des expériences et des réalités. Elle garantit l'égalité des chances et la possibilité de tous les membres de participer et de contribuer pleinement^{2,3}.

Au sujet de la Société canadienne des thérapeutes respiratoires (SCTR)

La SCTR est l'association professionnelle nationale qui représente les thérapeutes respiratoires partout au Canada. La Société fait la promotion de la profession aux niveaux national et international. C'est aussi l'organisme d'accréditation des thérapeutes respiratoires qui exercent dans des régions non réglementées au Canada.

Contact :

Société canadienne des thérapeutes respiratoires
201-2460 chemin Lancaster
Ottawa, ON K1B 4S5
csrt@csrt.com

Approuvé par : Conseil d'administration de la SCTR (le 20 novembre 2020)

Références :

1. Alliance nationale des organismes de réglementation de la thérapie respiratoire (2016). Cadre national de compétences pour la profession de la thérapie respiratoire. <https://www.csrt.com/wp-content/uploads/NCF-Part-1.pdf> (Accès le : 25 août 2020)
2. Equity, Diversity & Inclusion Handbook (2019). A Guide to Equitable, Diverse, and Inclusive Practices in the City of Hamilton.
3. Chan, A. S. (2005). Policy discourses and changing practice: Diversity and the university-college. *Higher Education*, 50(1), 129–157.
4. Savage et al (2013) in Tamtik, M. and Guenter, M. (2020). Policy Analysis of Equity, Diversity and Inclusion Strategies in Canadian Universities – How Far Have We Come?. *Can J Higher Education*, 49 (3), 41–56.